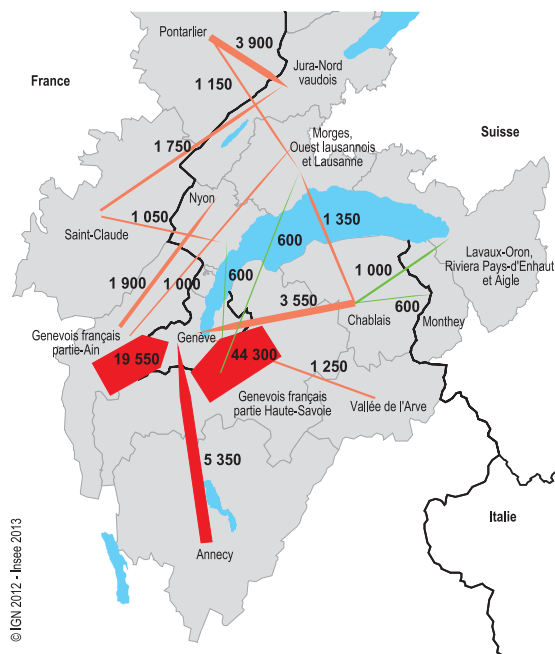


PROFIL DES ACTIFS TRANSFRONTALIERS DE LA ZONE D'EMPLOI DU GENEVOIS FRANÇAIS



Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre l'Union européenne et la Suisse, le nombre d'actifs transfrontaliers est en constante augmentation dans la zone d'emploi du Genevois français. Par rapport aux individus qui restent travailler en France, les actifs transfrontaliers sont plus souvent des hommes, jeunes, mieux diplômés, et qui travaillent dans le secteur tertiaire.

Principales navettes domicile/travail des actifs transfrontaliers autour de la zone d'emploi du Genevois français, en 2009



© IGN 2012 - Insee 2013

Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

Note de lecture : en 2009, 5 350 actifs occupés résidant dans la zone d'emploi d'Anney travaillent dans le canton de Genève.

En 2009, la majorité des transfrontaliers actifs en Suisse résident en Rhône-Alpes (85 000 personnes) et, dans une moindre mesure, en Alsace (35 000) ainsi qu'en Franche-Comté (25 000). En Rhône-Alpes, c'est la zone d'emploi du Genevois français qui, avec près de 69 000 actifs occupés, compte le plus grand nombre de transfrontaliers. Les actifs transfrontaliers représentent 40 % de l'ensemble des actifs occupés de la zone (173 000). Cette proportion importante de travailleurs transfrontaliers est similaire à celles constatées dans d'autres zones d'emploi attenantes à la Suisse, comme Morteau, en Franche-Comté, ou Saint-Louis, au sud de l'Alsace. Les effectifs y sont malgré tout plus modestes, avec respectivement 8 400 et 21 300 actifs transfrontaliers.

En Rhône-Alpes, les navettes domicile-travail issues de la zone d'emploi du Genevois français se dirigent essentiellement vers le canton de Genève, un canton inséré dans la zone d'emploi et y exerçant, par la présence d'un pôle économique, une véritable force « centripète ». Les actifs transfrontaliers habitant les zones d'emploi d'Anney et de la Vallée de l'Arve se dirigent aussi principalement vers le canton de Genève, en partie car ils

bénéficient de la présence d'axes autoroutiers rendant les trajets domicile-travail plus aisés et plus rapides. Dans la zone d'emploi du Chablais, les lieux de travail sont plus diversifiés, localisés pour moitié dans le canton de Genève, pour l'autre dans le canton de Vaud et du Valais, grâce notamment aux liaisons lacustres du Léman.

LE GENEVOIS FRANÇAIS, UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES ACTIFS

Entre 2003 et 2008, 36 400 actifs ont emménagé dans la zone d'emploi du Genevois français, ce qui représente 21 % de la population active occupée de cette zone en 2008. La moitié de ces arrivants (18 000) travaille en Suisse, une proportion nettement plus élevée que parmi les actifs établis de plus longue date. Cela s'explique en partie par l'arrivée soutenue d'actifs en provenance de Suisse. En effet, entre 2003 et 2008, 6 400 travailleurs y résidant antérieurement se sont installés dans la zone d'emploi du Genevois français.

En dehors des habitants en provenance de Suisse, les arrivants sont principalement originaires de Rhône-Alpes et sont 32 % à travailler en Suisse. Pour les arrivants de Franche-Comté, autre région où la « culture » du travail frontalier vers la Suisse est également bien ancrée, la propension à occuper un poste en Suisse est de 47 %. A l'inverse, les travailleurs venant de régions plus éloignées telles que la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais ou la Picardie se distinguent par des proportions de nouveaux actifs transfrontaliers inférieures à 30 %. Les actifs en provenance d'un pays étranger sont, quant à eux, 58 % à travailler en Suisse

DES TRAJETS PLUS LONGS POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Les actifs transfrontaliers du Genevois français parcourent des distances domicile-travail plus longues que les actifs restant travailler en France. En effet, pour les premiers, la distance médiane est de 17,7 kilomètres, contre 11,3 kilomètres pour les actifs « navetteurs » occupant un emploi en France (cf. partie définitions).

DAVANTAGE D'HOMMES QUE DE FEMMES

Parmi les actifs transfrontaliers, on compte 39 000 hommes et 30 000 femmes, soit 57 % de travailleurs de sexe masculin. Cette proportion élevée tient à deux raisons : d'une part, la population active occupée du Genevois français est composée majoritairement d'hommes (53 %), d'autre part, la propension à travailler en Suisse est plus élevée pour les hommes que pour les femmes. La situation diffère fortement selon les tranches d'âges. Autour de 40 ans, l'écart hommes-femmes est très marqué alors que, pour les moins de 25 ans, la différence est quasi nulle.

DES TRAVAILLEURS PLUS JEUNES

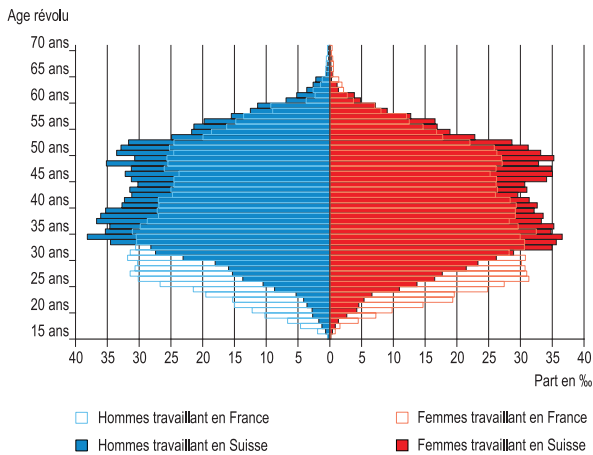
En dix ans, l'âge moyen des actifs transfrontaliers a faiblement progressé, passant de 41,4 ans en 1999 à 42,7 ans en 2009. Il est inférieur de deux ans à celui des actifs restant travailler en France. Sous l'effet de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes (juin 2002), l'attirance de plus en plus marquée des 25-30 ans pour le travail en Suisse induit une profonde modification de la pyramide des âges des actifs occupés. En 2009, les actifs transfrontaliers se caractérisent également par une plus forte concentration au milieu de la

Répartition des nouveaux arrivants dans le Genevois français selon le pays de travail et le lieu de résidence antérieur (période 2003-2008)

Lieu de résidence antérieur	Actifs travaillant en France	Actifs travaillant en Suisse	Ensemble	Part des actifs transfrontaliers parmi les actifs occupés (en%)
Rhône-Alpes dont :	8 331	3 835	12 166	31,5
Zone d'emploi d'Annecy	2 019	874	2 893	30,2
Zone d'emploi du Chablais	952	551	1 503	36,7
Zone d'emploi de la Vallée de l'Arve	1 151	251	1 402	17,9
Autres régions de France métropolitaine dont :	7 535	5 600	13 135	42,6
Ile-de-France	1 745	1 805	3 550	50,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	731	598	1 329	45,0
Franche-Comté	497	437	934	46,8
Alsace	264	348	612	56,9
Suisse	568	5 788	6 356	91,1
Autres pays étranger (hormis Suisse)	1 982	2 779	4 761	58,4
Ensemble des arrivants	18 416	18 002	36 418	49,4

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale

Pyramide des âges en 1999 des actifs occupés résidant dans le Genevois français

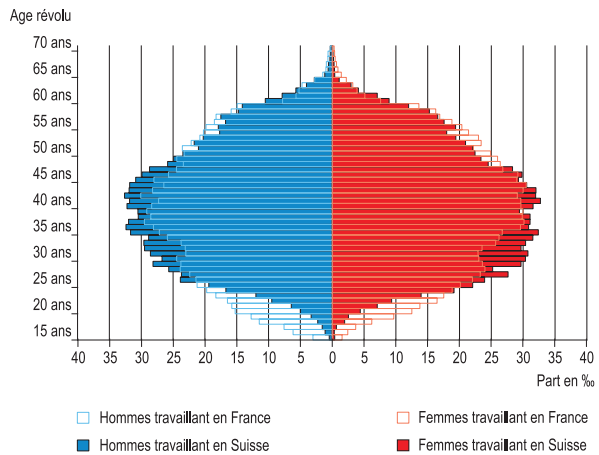


Source : Insee, recensement de la population 1999 - exploitation principale

pyramide des âges : 73 % d'entre eux ont entre 25 et 49 ans contre 65 % pour les personnes travaillant en France.

Les générations entrées dans la vie active au début des années 2000 ont davantage profité de l'ouverture accrue du marché du travail helvétique. En effet, par rapport à 1999, la part des actifs transfrontaliers a particulièrement augmenté dans

Pyramide des âges en 2009 des actifs occupés résidant dans le Genevois français



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation principale

la tranche d'âges des 25-34 ans, et un recul de la représentation des actifs travaillant en France s'est simultanément opéré sur cette même classe d'âge.

D'AUTRES ACTIVITÉS AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE

Par rapport aux actifs travaillant en France, les transfrontaliers sont davantage représentés dans le secteur du *commerce et des services marchands*

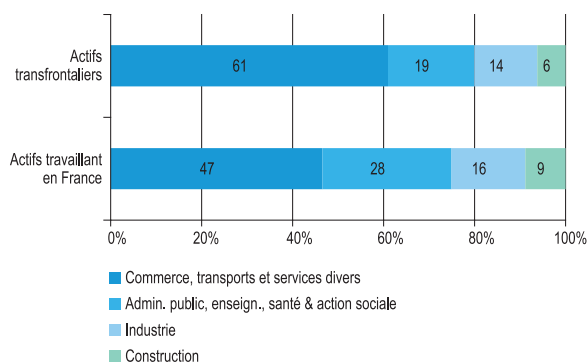
Répartition sectorielle des actifs occupés résidant dans la zone d'emploi du Genevois français, en 2009

	Actifs travaillant en France	Actifs travaillant en Suisse	Part des actifs transfrontaliers parmi les actifs occupés (en%)
Agriculture	2 269	241	9,6
Industrie dont :	16 584	9 493	36,4
Fabrication aliments, boissons et produits base tabac	2 408	741	23,5
Fabrication produits informatiques, électroniques et optiques dont :	824	2 806	77,3
<i>horlogerie</i>	304	2 262	88,2
Industrie chimique et pharmaceutique	1 192	1 813	60,3
Métallurgie et fab. prod. métal. sauf machines dont :	4 555	731	13,8
<i>traitement des métaux, décolletage, mécanique indus.</i>	3 283	347	9,6
Autres industries manufacturières; répar. et instal. de machines dont :	1 324	1 283	49,3
Fabrication articles joaillerie bijouterie	173	461	72,7
Construction	9 042	4 276	32,1
Commerce, transports et services divers dont :	47 596	41 793	46,8
Commerce; réparation automobile et motorcycle	16 662	10 676	39,1
Activités informatiques et services d'information	491	1 834	78,9
Activités financières et d'assurance	3 084	4 249	57,9
R&D scientifique, autres activités spécialisées, scient. et tech.	1 363	3 103	69,5
Activités extra-territoriales	202	3 255	94,2
Administration publique, enseign., santé et action sociale dont :	28 986	13 002	31,0
Administration publique	7 318	1 550	17,5
Enseignement	7 689	3 098	28,7
Activités pour la santé humaine	6 534	5 781	46,9
Ensemble	104 477	68 804	39,7

Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

(61 % contre 47 %), ce qui s'explique en partie par la structure économique du canton de Genève (85 % des emplois appartiennent au secteur tertiaire). La part d'actifs transfrontaliers employés dans le secteur industriel est plus faible (14 %), mais elle augmente sensiblement et dépasse les 20 % lorsque les individus se rendent au-delà du district de Nyon (districts de Morges, de l'Ouest lausannois ou du Jura-Nord vaudois dans le canton de Vaud).

Répartition selon le secteur d'activité des actifs occupés résidant dans le Genevois français, en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

La répartition sectorielle des actifs transfrontaliers reflète quelques-unes des spécificités propres à l'économie genevoise, telles que les activités *extra-territoriales*, dues à la présence de nombreux sièges d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, ou encore les *services financiers*.

La proximité de la métropole genevoise offre également aux transfrontaliers des possibilités d'emplois tertiaires dans des secteurs relativement peu présents dans la zone d'emploi du Genevois français. Le secteur de la *recherche et développement et des autres activités scientifiques* est un exemple puisqu'il concerne 3 100 actifs transfrontaliers contre 1 400 travailleurs côté français. C'est également le cas des *activités informatiques de programmation et de conseil en systèmes et logiciels informatiques* avec 1 800 actifs transfrontaliers contre à peine 500 travailleurs côté français.

Dans le secteur de l'industrie, la zone d'emploi du Genevois français se caractérise par l'importance de sa métallurgie et des métiers du décolletage. En Suisse, la mécanique de précision, avec l'*horlogerie*, se démarque du reste de l'industrie, avec près de 2 300 actifs transfrontaliers travaillant dans ce secteur contre 300 travailleurs du côté français. Autre caractéristique sectorielle de l'emploi transfrontalier, 73 % des résidents du Genevois français employés dans la *fabrication de bijoux et de joailleries* sont des transfrontaliers.

¹ Commerce, transports et services divers.

PRÈS DE 18 % DES EMPLOIS DU CANTON DE GENÈVE OCCUPÉS PAR UN FRONTALIER

D'après les données en provenance du recensement fédéral des entreprises de 2008, le canton de Genève compte 275 300 emplois (hors agriculture et activités extra-territoriales). Cette enquête ne permet d'identifier que les employés frontaliers, c'est-à-dire les actifs qui résident en France et travaillent à Genève, qui n'ont pas la nationalité suisse et qui ne sont pas fonctionnaires internationaux (contrairement à la notion d'actif transfrontalier qui inclut ces deux catégories). Les frontaliers en provenance de la zone d'emploi du Genevois français et du reste de la France représentent près de 20 % de l'emploi. Ce taux de recours au travail frontalier varie sensiblement selon le secteur d'activité.

Dans les services¹, les emplois occupés par les frontaliers représentent 18 % de l'emploi total, une part proche de celle observée tous secteurs confondus. Les secteurs de l'*administration publique et de l'enseignement* comptent peu de frontaliers et malgré des effectifs plus importants, la représentation des frontaliers dans les activités liées à la finance et à l'assurance reste faible. Les activités informatiques et les professions de la santé comptent quant à elles une forte proportion de travailleurs frontaliers étrangers (respectivement 33 % et 24 %).

Par rapport aux activités tertiaires, le nombre d'emploi dans l'industrie et la construction est plus faible, mais la représentation du travail frontalier y est plus forte, avec respectivement 36 % et 30 % de frontaliers dans les effectifs. L'*horlogerie* concentre une grande partie des frontaliers travaillant au sein de l'industrie genevoise, car il s'agit de la principale activité industrielle genevoise. Dans le secteur des industries agro-alimentaires, près d'un emploi sur deux est occupé par les frontaliers. Une plus forte représentation apparaît également dans le secteur de la métallurgie et du traitement des métaux (usinage, taraudage, filetage, etc.), ce qui correspond à l'une des principales spécificités industrielles de la zone d'emploi du Genevois français. Dans ce domaine, l'économie genevoise tire ainsi avantage du savoir-faire local présent en France.

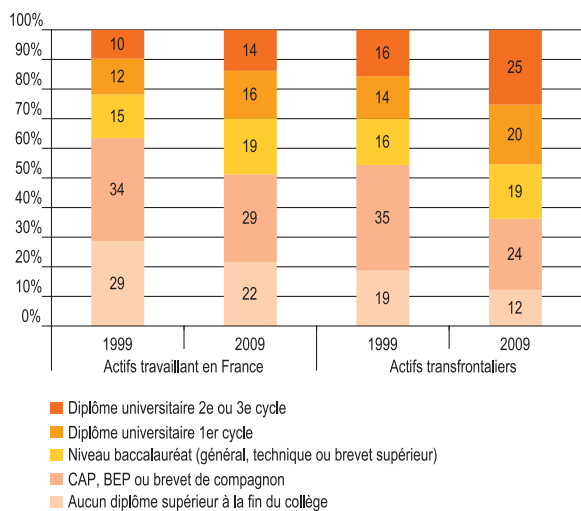
UN NIVEAU DE DIPLÔME PLUS ÉLEVÉ

En 2009, 31 300 actifs transfrontaliers du Genevois français sont titulaires de diplômes universitaires. Avec une part de 45 %, ces actifs transfrontaliers sont plus fréquemment titulaires d'un diplôme universitaire que les actifs travaillant en France (30 %). Ces derniers ont plus souvent que les transfrontaliers un niveau de diplôme avec des orientations plus professionnelles, telles qu'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un BEP (brevet d'études professionnelles; 29 % contre 24 %). Le faible nombre d'actifs transfrontaliers ayant moins de 25 ans s'explique donc en partie par le suivi d'un plus long parcours en études.

Entre 1999 et 2009, les différences au niveau de la répartition par diplôme des transfrontaliers et des actifs restant travailler en France se sont accentuées. Sur cette période et sous l'effet des migrations résidentielles attirant davantage les personnes les plus diplômées, l'élévation du niveau général des diplômes s'est affirmée plus distincte-

ment pour les actifs transfrontaliers. En 1999, les diplômés universitaires représentaient 30 % des actifs transfrontaliers contre 22 % pour les actifs travaillant en France. Dix ans plus tard, l'écart de représentation a doublé, passant de 8 à 15 points (respectivement 45 % et 30 %).

Evolution entre 1999 et 2009 de la structure des diplômes des actifs occupés résidant dans le Genevois français



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES ET LES CADRES PRÉDOMINENT

Grâce à leur niveau d'étude, de nombreux actifs transfrontaliers accèdent et exercent au quotidien des fonctions à responsabilités. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont plus nombreux et deux fois plus représentés chez les actifs transfrontaliers que chez les actifs occupés travaillant en France (24 % contre 12 %). Ainsi, sur les 28 800 cadres résidant dans le Genevois français, 16 500 d'entre eux travaillent en Suisse.

Les cadres transfrontaliers sont essentiellement des responsables de services administratifs de diverses PME dans des activités liées à la finance, la comptabilité ou la gestion des ressources humaines. Chez les cadres techniques, les 1 900 ingénieurs-développeurs en informatique sont cinq fois plus nombreux que les non-transfrontaliers exerçant le même type de métier.

La catégorie des professions intermédiaires regroupe 29 % des actifs transfrontaliers. Les mé-

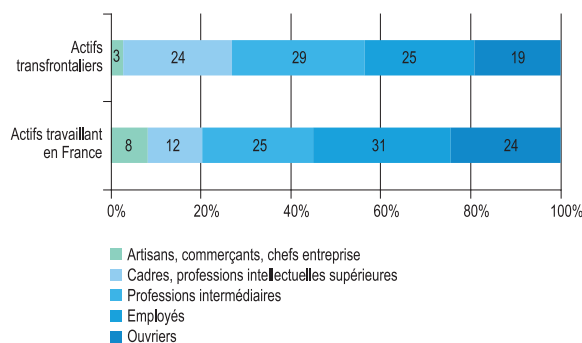
Répartition sectorielle de l'emploi dans le canton de Genève, en 2008

	Emploi total dans le canton de Genève	Effectifs frontaliers	Taux de recours au travail frontalier (en %)
Industrie dont:	28 646	10 374	36,2
Fabrication aliments, boissons et produits base tabac	1 031	482	46,8
Fabrication produits informatiques, électroniques et opt.dont: horlogerie	11 140	4 569	41,0
Industrie chimique et pharmaceutique	9 851	4 130	41,9
Industrie chimique et pharmaceutique	3 779	1 223	32,4
Métallurgie et fabrication prod. métal. sauf machines dont: traitement des métaux, décolletage, mécanique indus.	1 577	615	39,0
Autres industries manufacturières; répar. et instal. de machines dont: Fabrication articles joaillerie bijouterie	634	276	43,5
	3 548	1 318	37,1
	1 778	690	38,8
Construction	15 310	4 543	29,7
Commerce, transports et services divers dont:	167 184	30 320	18,1
Commerce ; réparation automobile et motorcycle	40 864	9 453	23,1
Activités informatiques et services d'information	5 707	1 861	32,6
Activités financières et d'assurance	28 430	2 964	10,4
R&D scientifique, autres activités spécialisées, scient. et tech.	4 449	982	22,1
Administration publique, enseigh., santé et action sociale dont:	64 145	8 423	13,1
Administration publique	11 390	303	2,7
Enseignement	19 828	1 525	7,7
Activités pour la santé humaine	19 078	4 605	24,1
Ensemble	275 285	53 660	19,5

Source : OFS, recensement des entreprises 2008 (hors agriculture et activités extra-territoriales)

tiers de la fonction publique et de l'administration d'entreprise s'y répartissent équitablement. Les infirmiers en soins généraux salariés représentent une majeure partie des employés du secteur public, tandis que les métiers sont plus diversifiés dans le secteur privé par la présence conjointe de techniciens administratifs, de technico-commerciaux

Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés résidant dans le Genevois français, en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009 - exploitation complémentaire

ou d'autres postes dans le domaine des relations publiques et de la communication. Parmi les 4 500 techniciens transfrontaliers, un sur cinq est informaticien ou électricien, soit une représentation deux fois plus élevée que du côté français. Les 1 200 contremaîtres et agents de maîtrise complètent la palette des professions intermédiaires sans présenter de réelle spécificité par rapport aux non-transfrontaliers.

Au sein des 16 900 actifs transfrontaliers ayant le statut d'employé, près de 40 % exercent les métiers d'employés administratifs d'entreprise (2 000), d'adjoints administratifs de la fonction publique (1 600), d'employés comptables ou financiers (1 400), et de secrétaires (1 300). Ces mêmes métiers ne représentent que 23 % des employés non-transfrontaliers.

Enfin, les 13 200 frontaliers ouvriers sont plus souvent qualifiés que les ouvriers travaillant en France (74 % contre 58 %).

UNE ANALYSE « TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS »

Le fait de travailler en Suisse ou en France pour un actif résidant dans le Genevois français peut être modélisé statistiquement afin de mettre en évidence les principaux facteurs expliquant l'exercice d'un métier au-delà de la frontière.

Parmi les travailleurs vivant en couple, le fait d'avoir un conjoint qui est lui-même un actif transfrontalier constitue le facteur le plus déterminant. Par rapport à un couple d'actifs où le conjoint travaille en France, la probabilité de travailler en Suisse est, toutes choses égales par ailleurs, pratiquement multipliée par trois.

Les personnes exerçant un métier dans le domaine de l'information et de la communication présentent de plus grandes probabilités d'occuper un emploi en Suisse en comparaison à d'autres secteurs d'activité tels que le commerce, le transport, l'hébergement ou la restauration. De plus, les personnes vivant sans conjoint ont une probabilité supérieure aux personnes en couple de travailler en Suisse. Moins contraintes par le lieu d'exercice que par le type de métier choisi, elles élargissent l'éventail des métiers possibles avec notamment des ouvertures sur les secteurs des activités financières et d'assurance ou de la recherche scientifique.

Indépendamment du statut matrimonial, la détention d'un haut niveau de diplôme est un facteur favorable pour travailler en Suisse. Pour autant, l'effet de cette caractéristique varie quelque peu selon le sexe puisque le niveau de diplôme joue un rôle plus important pour les femmes.

Par exemple, parmi les actifs occupés vivant en couple, les hommes titulaires d'un diplôme professionnel du type CAP ou BEP ont tout autant de chances de travailler en Suisse que les diplômés d'un cursus universitaire. Posséder l'un ou l'autre de ces deux niveaux de diplômes augmente indifféremment la probabilité de travailler en Suisse de 30 % par rapport à ceux détenant un diplôme de niveau baccalauréat. A contrario, les femmes possédant un diplôme universitaire de premier cycle doublent leur probabilité de travailler en Suisse par rapport à celles ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.

Principaux facteurs explicatifs du travail frontalier

	Actifs occupés vivant en couple	Actifs occupés vivant seul
Situation du conjoint		
Travaille en France	réf.	
Travaille en Suisse	+++	
Au chômage ou non actif	++	
Secteur d'activité		
Industrie manufacturière, extractive & autre	--	--
Construction	-	-
Commerce, transport, hébergement & restauration	réf.	réf.
Information et communication	+++	+++
Activités financières et d'assurance	ns	+
Activités immobilières	---	---
Activités spécialisées, scientifiques & techniques, services admin. & soutien	ns	+
Autres activités de services	ns	+
Administration publique, enseign., santé & act. soc.	---	---
Catégorie socioprofessionnelle		
Artisans, commerçants, chefs entreprise	---	---
Cadres, professions intellectuelles supérieures	+	+
Professions intermédiaires	réf.	réf.
Employés	--	-
Ouvriers	+	-
Niveau de diplôme		
Sans diplôme ou niveau BEPC	--	---
CAP, BEP ou brevet de compagnon	+	-
Baccalauréat	réf.	réf.
Diplôme universitaire de 1er cycle	++	+
Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle	+	+
Age		
Entre 15 et 24 ans	--	---
Entre 25 et 34 ans	ns	+
Entre 35 et 44 ans	réf.	réf.
Entre 45 et 54 ans	ns	+
Entre 55 et 64 ans	ns	+

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

NOTE DE LECTURE :

Parmi les actifs occupés vivant seul, toutes choses égales par ailleurs, le fait de travailler dans le secteur de l'information et de la communication augmente fortement la probabilité d'être un actif transfrontalier sur celle de ne pas l'être, par rapport à la situation de référence où l'individu travaille dans le secteur du commerce et du transport.

- +++ **augmente fortement la probabilité**
- ++ **augmente modérément la probabilité**
- + **augmente la probabilité**
- **diminue la probabilité**
- **diminue modérément la probabilité**
- **diminue fortement la probabilité**

L'abréviation «*réf.*» indique la situation de référence par rapport à laquelle les effets sont dégagés et peuvent être directement interprétés.

L'abréviation «*ns*» signifie que l'effet estimé n'est pas significativement différent de celui de la catégorie de référence.

CHAMP

L'étude porte sur les personnes résidant dans la zone d'emploi du Genevois français et travaillant en France ou en Suisse. De plus, seuls les individus faisant partie de la population des ménages sont considérés, excluant ainsi les travailleurs particuliers vivant dans une habitation mobile et les sans-abris, tout comme ceux vivant dans une « communauté » au sens du recensement de la population (ex : établissement social de court séjour, communauté religieuse, foyer étudiant).

DÉFINITIONS

Navetteurs : par définition, tous les actifs transfrontaliers connaissent obligatoirement un changement de commune entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Afin d'obtenir une comparaison plus objective, on considère pour les actifs travaillant et résidant en France uniquement ceux dont les communes de résidence et de travail sont distinctes. Ce type de travailleurs est plus communément désigné sous le terme de "navetteurs".

Frontaliers : les statistiques issues de l'Office fédéral de la statistique (OFS) prennent en compte les individus étrangers, titulaires d'une autorisation de travail spécifique (permis G), exerçant une activité lucrative en Suisse, tout en conservant leur domicile à l'extérieur des frontières de la Suisse. Les Suisses et les binationaux résidant à l'étranger ne sont ainsi pas compris dans les effectifs publiés; il en va de même des employés des organisations internationales gouvernementales résidant en France.

MÉTHODOLOGIE

Le modèle « toutes choses égales par ailleurs » explique le fait d'être un actif transfrontalier en fonction de plusieurs variables de structure. On considère ici les individus actifs âgés de 15 à 64 ans ayant un emploi en dehors du secteur de l'agriculture. Afin de mieux préciser l'effet des différents facteurs, les personnes nées et/ou ayant résidé cinq ans auparavant à l'étranger sont exclues de la modélisation.

Pour toute information

Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Rhône-Alpes
B.P. 3196 - 69401 Lyon Cedex 03
Téléphone : +33 09 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr/rhone-alpes

—
—
—
—
—
—
—
—
—
—

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone : +41 22 388 75 00
Télécopie : +41 22 388 75 10
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique

